

Le Québec et ses nouveaux arrivants IPOP; pour l'obtention d'un premier emploi

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Yolande James, a lancé le 15 décembre dernier, le tout nouveau projet IPOP pour l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel. «Nous avons réalisé d'importants progrès en collaboration avec les ordres professionnels afin de faciliter la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger. Avec le projet IPOP, nous allons encore plus loin. Nous aiderons maintenant les professionnels formés à l'étranger et détenant un permis d'exercice d'un ordre professionnel à décrocher leur premier emploi au Québec», a déclaré la ministre.

Le projet IPOP est financé par Emploi-Québec et s'adresse aux personnes formées à l'étranger qui souhaitent exercer au

Québec une profession régie par un ordre professionnel. Ainsi, les personnes dont la formation et les diplômes auront été reconnus par leur ordre professionnel pourront dorénavant être dirigées vers Emploi-Québec qui les aidera à trouver un premier emploi, notamment grâce à :

- un accompagnement pendant la durée du projet;
- un soutien pour la recherche d'emploi;
- une subvention salariale offerte à l'employeur pendant 30 semaines et une aide supplémentaire pour l'accompagnement en milieu de travail.

Contre le gaspillage de talents et de compétences

«Comme la majorité des Québécois, je suis grandement préoccupée par le gaspillage de talents et de compétences. Souvent, tout

ce qui manque à ces professionnels, c'est un employeur qui leur donne leur première chance d'acquérir une expérience de travail au Québec. C'est dans cette direction que travaille notre gouvernement car, en fin de compte, c'est toute la société qui y gagne», a expliqué Mme James.

La ministre était accompagnée de M. Jean-François Thuot, directeur général du Conseil interprofessionnel du Québec, et des représentants des ordres professionnels qui participeront au projet IPOP. Elle a profité de l'occasion pour annoncer la conclusion de deux nouvelles ententes de collaboration pour faciliter l'admission de professionnels formés à l'étranger avec l'Ordre professionnel des technologues médicaux du Québec, d'une part, et l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, d'autre part.

«Les annonces que nous



faisons ce matin ne sont pas le fruit du hasard. Elles ont été précédées de nombreuses actions de notre gouvernement et s'articulent autour de la volonté du premier ministre Jean Charest de créer un nouvel espace économique pour le Québec. L'immigration y joue un rôle de premier plan, comme elle

en joue un pour l'avenir du Québec, un avenir que nous préparons avec détermination au moyen de projets comme IPOP», a conclu la ministre James.

Source : *Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles*

Algérie : Le Conseil Consultatif de la Communauté Nationale de l'Étranger installé en Février

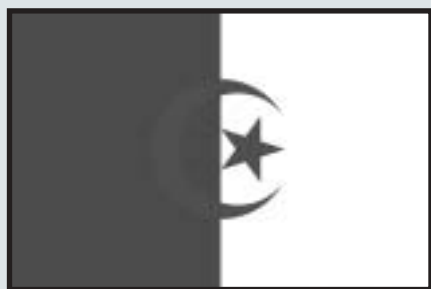
Le Conseil Consultatif algérien de la Communauté Nationale de l'Étranger, sera composé selon l'Article 8 du décret présidentiel portant création du CCCNE de :

- 33 membres désignés par l'Administration.

- 05 membres désignés par le Président de la République
- 56 Membres seront élus par les Assises Nationales, dont 28 pour la France, 9 pour l'Europe, 4 pour le Maghreb, 4 pour le Moyen Orient, 4 pour l'Amérique et 3 pour l'Asie et l'Australie.

(Soit un total de : 33+5+56= 94).

Le décret trace les grandes lignes de ce Conseil, d'autres



arrêtés ministériels suivront pour son application tel qu'il appert de l'Article 10 : «Définir les Assises Nationales, déterminer les modalités de participation à ces assises, leur organisation, ainsi que les critères qui seront déterminés ...en plus de ceux définis à l'Article 11».

Salah Elaslouï,
Consultant en immigration
Commissaire à l'assermentation



Tous les services d'immigration

* Résidence permanente, Permis de travail, Prolongation de séjour, Parrainage, Appel de parrainage, Réfugiés/ ERAR/

* Assermentation de documents

Tél: (514)803-0995 / (514) 354 0312

469, Jean-Talon Ouset, suite 304, Montréal, H3N 1R4

www.immigrationcanadalife.com

Email : salah.elaslouï@gmail.com

VOYAGES MAESTRO

ACHRAF AMRANI

CONSEILLER EN VOYAGES

CEL: (514)730- 4041

CASA-ALGER-TUNIS
EGYPTE-LIBAN-EUROPE.

9150, L' Acadie, suite 203, Montréal